



*Communiqué de presse
Paris, le 19 février 2016*

Le service civique, ça marche ! Exemple à la préfecture de région d'Île-de-France

Jeudi 18 février, deux jeunes en service civique à la préfecture d'Île-de-France ont signé leur premier contrat de travail à durée déterminée de 15 mois. Jean-François Carencio, préfet d'Île-de-France, préfet de Paris s'est réjoui de cette bonne nouvelle qui confirme que « *le service civique, ça marche* ».

Deux jeunes en service civique décrochent leur premier emploi

Arrivés en octobre dernier, à la préfecture d'Île-de-France, Walid, 21 ans et Essia, 19 ans, ont bénéficié du dispositif du service civique qui leur a permis non seulement de découvrir un nouvel univers, d'appréhender un métier mais aussi de reprendre confiance en eux et de retrouver l'espoir d'un avenir meilleur.

Ils ont été intégrés au sein des services du Cabinet de la préfecture de région où ils ont été une des chevilles ouvrières du plan migrants puisqu'ils ont participé à l'accompagnement des réfugiés accueillis en Île-de-France. Pendant, ces cinq mois, ils se sont investis dans cette mission et grâce à elle, ils viennent de décrocher leur premier CDD d'une durée de 15 mois. Ils vont ainsi rejoindre Emmaüs pour débiter leur carrière professionnelle au sein d'un centre parisien d'accueil de migrants. Le préfet s'est félicité de cette belle réussite et espère « *qu'il en sera de même pour les deux nouveaux jeunes qui vont les remplacer en service civique au sein de la préfecture* ».

Le service civique, un dispositif ambitieux

Pour rappel, le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. Créé par la loi du 10 mars 2010, il a pour objectif de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétence, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.



Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrPar>